

PAROISSE SAINT JOSEPH EN PAYS DE FAVERGES

REUNION DU CONSEIL PASTORAL PAROISSIAL

JEUDI 17 OCTOBRE 2024

Etaient présents :

Le Père Laurent CROS,

François BERNARD-GRANGE, Monique COMTE, Michèle DUBOST, Jean-Marie FLEAU, Marcel MANIGLIER, Michel PAGET, Hélène REY, Damien VACHERAND-DENAN
Nicole GUILLERMIER, Robert MARECHAL : Membres de l'E.A.P.

Etaient excusés :

Bernard HOFFMANN, Michèle PERGOD

Le père Laurent ouvre la séance à 15h, et après la prière commune, propose de passer à l'ordre du jour des questions inscrites.

RETOUR SUR LES ACTIVITES ESTIVALES :

Il est évoqué les nombreuses activités et célébrations organisées cet été par la paroisse :

-Les messes dans les villages ont eu lieu sur une période plus importante que l'an passé : du 27 avril au 5 octobre, avec l'organisation au minimum de trois messes dans chaque village, soient au total : 24 messes, les samedis durant cette période avec un fort taux de participation des fidèles. Cette formule sera renouvelée l'an prochain.

- Le festival des chapelles avec des messes dans une dizaine de chapelle de la paroisse a connu aussi une forte participation de paroissiens de proximité ne pouvant pas toujours participé aux offices dominicaux des églises de Doussard ou de Faverges. L'an prochain des célébrations auront aussi lieu dans les trois chapelles de Montmin (Saint Abdon et Sainte Marie Madeleine, la Vierge Noire desSept Fontaines, et saint Donat).

D'autres activités ont été proposées avec le traditionnel barbecue de l'été à Lathuile, le 8 juillet qui a réuni dans une bonne convivialité une cinquantaine de paroissiens, la sortie à l'abbaye de Tamié, le 11 juillet, lors de la célébration de la solennité de saint Benoît, la montée à l'Oratoire d'Entrevernes et la messe en plein air, le 18 juillet, La montée au refuge de La Sarve, le 20 août avec plus de 120 participants, puis de nouveau le 3 septembre avec une messe en plein air co-célébrée avec Monseigneur Le Saux et le Père Laurent. Enfin, il y eut aussi une belle participation de paroissiens aux célébrations du Tridum de la Visitation début Juin 2024.

Monique Comte se demande s'il y avait beaucoup de touristes présents. Il y en a eu quelques un aux diverses célébrations et notamment aux offices du dimanche, mais il s'agit surtout de personnes ayant une résidence dans la paroisse et qui participent aux offices quand ils sont présents et sont donc des paroissiens à part entière.

ACTIVITES A VENIR :

-Prochaines célébrations de fêtes :

Il est rappelé les messes du :

* Vendredi 1^{er} novembre 2024 : Fête de la Toussaint, messe à 10h, en l'église de Faverges.

Le Père Laurent précise, que cette fête a été fixée le 1^{er} novembre pour contrer les fêtes païennes d' Haloween; autrefois elle avait lieu en mai.

* Samedi 2 novembre 2024 : Messe des Défunts à 18 h en l'église de Doussard

* Mardi 24 décembre 2024 : Veillée de Noël à 17h en l'église de Faverges et à 19h en l'église de Doussard

* Mercredi 25 décembre 2024 : Messe de Noël à 10h ; Le lieu sera déterminé en E.A.P.

* Mercredi 1^{er} janvier 2025 : messe de la fête de Marie à 10h en l'église de Faverges.

-Fête de l'automne :

Il avait été envisagé une fête du four à Lathuile, le samedi 9 novembre 2024, mais les contraintes trop fortes (entretien d'un feu durant huit jours et nuits, pétrissage de la pâte pour le pain...) ont amené à proposer une autre formule avec une fête de l'automne. Il sera proposé une messe à 11h en l'église saint Ours de Lathuile, puis repas avec soupe et diots, chacun emmenant entrées, fromages et desserts ; afin de connaître le nombre de participants une information avec bulletin de réservation paraîtra dans la feuille paroissiale hebdomadaire.

-Repas paroissial (choucroute) :

La vente des tickets a commencé dès le 27 septembre, comme demandé lors d'une précédente réunion du C.P.P. afin de disposer d'une période plus importante de vente pour les bénévoles se chargeant de cette opération dans les clochers. Le retrait des repas (choucroute, fromage et mandarines) s'effectuant le samedi 16 novembre 2024 de 10h à 12h30 à la maison paroissiale. Il est observé que le nombre de bénévoles préposés à la vente des tickets se réduit, toutefois les ventes sont aussi assurées en sortie de messe et lors des permanences du mercredi à la maison paroissiale.

- Rencontres du partage de l'Évangile :

Comme demandé par certains paroissiens, il a été décidé de proposer des rencontres de partage de l'Évangile à Saint Ferréol, le jeudi 24 novembre 2024, à Faverges, le jeudi 23 janvier 2025 et à Lathuile, le jeudi 20 mars 2025. Ces rencontres auront lieu de 15 à 16h30 sur un Évangile différent à chaque rencontre. La rencontre du jeudi 24 novembre 2024 sera reportée et une nouvelle date sera fixée en E.A.P.

-Messes du samedi et messes du soir :

Les messes du samedi se feront désormais sans la participation de la cheffe de chœur avec une animation musicale et chantée simplifiée.

Des messes ont été programmées à 19h

*Jeudi 12 décembre 2024 (dans le cadre de l'Avent)

*Jeudi 27 mars 2025 dans le cadre du Carême)

Ces messes s'auront lieu avec cierges et sont plus spécialement destinées aux personnes en activité professionnelle, mais tous les paroissiens peuvent y participer.

CONCERTS A VENIR DANS NOS EGLISES :

Il est rappelé les règles en vigueur en matière d'accueil de concerts dans les églises (autorisation préalable de l'affectataire du lieu de culte, c'est-à-dire le curé, œuvres musicales ou chants en majorité de caractère spirituel...)

Dans le cadre de la collaboration de la paroisse avec l'Harmonie Musicale de Faverges, de nouveaux concerts seront proposés cette année avec l'alternance de lecture de textes de saint Augustin et interprétation d'œuvres musicales :

-Vendredi 22 novembre 2024 à 20h en l'église de Faverges

-Dimanche 24 novembre 2024 à 17h en l'église de Doussard

Monique Comte signale qu'avec l'autorisation du Père Laurent un concert d'une chorale se déroulera le vendredi 29 novembre 2024 pour le Téléthon.

SEANCES DE CINEMA PAROISSIAL:

La paroisse a acquis un téléviseur grand écran qui permettra d'assurer les séances de cinéma à la maison paroissiale dans le cadre d'une meilleure autonomie et d'une plus grande facilité de programmation des séances. L'écran sera installé au 1^{er} étage avec des rideaux occultants. Les séances auront lieu le dimanche après-midi en automne et en hiver. Les films proposés seront à caractère spirituel de la production Sage.

NOUVELLE LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR LE SAUX :

Monseigneur Le Saux, notre évêque a rédigé une nouvelle lettre intitulée « Espérance et fraternité » Il propose différentes initiatives à mettre en œuvre durant l'année 2024/2025, pour les paroisses dans le cadre de cette lettre. Un exemplaire de l'opuscule est remis à chacun et des rencontres seront proposées en paroisse comme en 2023/2024. Le Père Laurent signale que des extraits de la lettre sont parus dans la feuille paroissiale hebdomadaire.

RENCONTRE INTER-PAROISSES :

Il est signalé qu'une rencontre des catéchumènes des paroisses sainte Thérèse de Calcutta, de saint Pierre Favre et de saint Joseph en Pays de Faverges a eu lieu à Saint Jorioz, le 8 octobre 2024 avec les catéchumènes, les membres des E.A.P. et les curés des trois paroisses.

Monique Comte demande ce qu'il en est des encadrants de la catéchèse et s'ils sont en nombre suffisants.

Le Père Laurent répond que s'il y a une crise de la catéchèse dans de nombreuses paroisses, il n'y a pas de problème à trouver des animateurs qui sont au nombre de cinq dans la paroisse et assurent un bon travail dans une bonne ambiance avec les enfants.

Il est encore précisé qu'il y a des raisons d'être optimiste pour l'avenir avec le nombre important de baptisés adultes et confirmés adultes sur le diocèse. D'autre part de nombreux jeunes parents assistent régulièrement aux messes.

QUESTIONS DIVERSES :

-Le Père Laurent signale que des travaux ont été assurés dans la salle du rez-de-chaussée de la maison paroissiale pour vaincre l'humidité qui dégradait gravement la pièce et même le reste du bâtiment.

-Le Père Laurent informe le C.P.P. de la revalorisation des tarifs des célébrations de funérailles décidées par le diocèse qui passent de 170€ à un tarif de 200€ minimum à 600€. Certains membres estiment cette augmentation très importante.

Il est demandé ce qu'il en est des tarifs des autres célébrations. Pour les baptêmes, ce sont des dons laissés à la liberté de chacun. Pour les mariages le tarif est de 250€ minimum à 1000€.

Hélène Rey propose que les personnes assurant les funérailles soient dédommagées de leurs frais. Une discussion s'instaure sur ce sujet, certains estiment que c'est du bénévolat, d'autres qu'il serait normal de rembourser au moins les frais engagés, d'autres encore pensent qu'il faut maintenir les équipes voire les renouveler et qu'un dédommagement peut aider. Le Père Laurent estime que si l'on commence à dédommager les membres des équipes de funérailles, il faudra dédommager d'autres bénévoles.

-Michel Paget rappelle que la Ferme de Gy assure le financement du chauffage de l'église de Giez entre 220 et 400€ par célébration de mariage. Il se demande s'il ne serait pas possible d'exiger les mêmes financements dans les autres églises lors de ces célébrations. Le Père Laurent ne le pense pas, la situation à Giez est particulière en raison des mariages qui ont lieu à La ferme de Gy et des sommes exigées.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Père Laurent lève la séance à 16h15 et donne rendez-vous aux membres du C.P.P. pour une prochaine réunion le :

Jeudi 15 mai 2025 à 15h à la maison paroissiale de Faverges